Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 11

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Calendrier

Le service de presse et des relations culturelles de l'Ambassade attire votre attention sur les manifestations suivantes :

— du 21 octobre au 12 novembre, à la Salle des Fêtes de Juvisy (91), XIIIe Salon international de peinture, sculpture et céramique Paris-Sud 1972, avec la participation d'artistes suisses. Vernissage public, le 21 octobre à 15 h 30 ;
— du 8 novembre au 3 décembre, au Théâtre de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e, « La Grande Muraille » de Max Frisch, par le Jeune Théâtre National. Mise en scène de Jean-Pierre Miquel ;
— du 22 novembre au 2 décembre, au Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e : Pierre Byland - Philippe Gaulier : « Jeux pour deux bouffons (mime, clown, masque ..) ;
— du 22 novembre au 31 décembre, au Petit-Odéon, « Identité » de Robert Pinget.

Cercle suisse romand

Samedi 16 décembre 1972, à 16 h 30 précises, **Fête de Noël,** sous la présidence d'honneur de S.E. M. Pierre Dupont, Ambassadeur de Suisse en France. Grand Hôtel du Pavillon, 36, rue de l'Echiquier, Paris 10e. Métro : Bonne-Nouvelle.
Après-midi artistique. Distribution gratuite de jouets aux enfants.
Arbre de Noël à 20 heures. **Dîner de Noël.** Soirée dansante.

Avis

En cas d'irrégularité dans le service de votre abonnement, prière d'en avertir immédiatement la Rédaction du MESSAGER SUISSE.

Association de l'Hôpital suisse de Paris

Lors de l'Assemblée générale de l'Association de l'Hôpital suisse de Paris qui s'est tenue fin mai 1972, dans les locaux de l'Office suisse du Tourisme, le Conseil d'administration de l'Hôpital a fait état, dans son rapport, des tendances que l'on peut dégager à la suite des deux premières années d'exploitation de l'Hôpital.
D'une part, le taux d'occupation de l'Hôpital s'est accru de façon plus constante pour atteindre maintenant un chiffre que l'on considère comme particulièrement satisfaisant ; d'autre part le nombre des consultations données dans le cadre du dispensaire mis à la disposition du public par l'Hôpital s'est également accru de façon très encourageante.
A cet égard, il est peut-être utile de rappeler que ces consultations externes couvrent la médecine générale, la radiologie, la kinésithérapie, les analyses médicales et les services habituels prodigués dans les dispensaires. Rendez-vous peut être pris pour ces consultations en s'adressant au secrétariat médical de l'Hôpital, 10, rue Minard, à Issy-les-Moulinaux (92) ou par téléphone en appelant le 644.40.00.
Un fait qu'il convient de rappeler : l'Hôpital suisse de Paris est rattaché depuis un an au Centre Hospitalier Universitaire Necker Enfants malades, ce qui, l'habilitant à former des médecins, ne peut que contribuer grandement à affirmer sa réputation.
L'Hôpital est ouvert aux personnes de toute nationalité mais nos compatriotes bénéficient en cas de besoin, d'une certaine priorité.
Différentes Conventions et Agréments ont été passés avec la Sécurité sociale, les services de santé des autorités intéressées, ainsi qu'avec un grand nombre d'associations mutualistes. Ces conventions et agréments définissent le régime de l'Hôpital qui est particulièrement avantageux puisque dans la plupart des cas, le système du tiers payant se trouve applicable. C'est dire que les patients n'ont en général à débourser qu'une somme minime, laquelle d'ailleurs peut être remboursée par certains régimes complémentaires et en tout état de cause n'est pas perçue lorsque la période d'hospitalisation dépasse un mois.
Ni la chirurgie ni l'obstétrique (accouchements) n'est pratiquée à l'Hôpital qui s'est actuellement spécialisé dans la médecine générale : malades pulmonaires, cardiaques, hépatiques, cardio-vasculaires, neurologiques et néphrologiques, ainsi que les affections se rapportant à la rhumatologie, la diabétologie, la gastro-entérologie, etc.
Ces soins sont donnés aux personnes de tous âges (à partir de 15 ans) mais un département spécial est à la disposition des personnes âgées puisque les soins à leur apporter ont été un des objectifs ayant donné lieu à la création de l'Hôpital suisse de Paris.

Huiles
et Graisses
"MOTUL"
Automobiles
et Industrielles
119, boulevard Félix-Faure
93 - AUBERVILLIERS
Tél. **352-29-29**

La Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses ouverte aux femmes

Le 10 juin de cette année, à Saint-Gall, les délégués de la SPSAS réunis en Assemblée générale ont entériné la résolution votée à l'unanimité au mois de février à Berne, lors de la réunion des présidents de sections, d'accueillir dorénavant leurs homologues féminins dans leur association. Cette décision était attendue de longue date car elle correspond à l'évolution naturelle qui a fait du deuxième sexe des citoyennes à part entière leur ouvrant toutes les professions y compris la carrière politique et le ministère pastoral ; seule restant en suspens la question d'un service militaire ou civil.

Sur le fond du problème chacun est d'accord : cette sorte de hiérarchie des sexes dans le domaine des valeurs plastiques est sans objet de nos jours. Par contre l'application ne va pas sans difficultés. Ecartée l'impossible solution de la fusion pure et simple de deux sociétés ne possédant pas les mêmes statuts (celle des hommes par exemple comprenant les architectes remplacés dans celle des femmes par les décoratrices) il restait à considérer des cas individuels. Pour les artistes féminins ne faisant pas partie de leur société propre, il n'y a aucun obstacle ; les modalités d'admission seront pareilles pour les candidats et les candidates. Mais pour celles qui sont membres déjà de la SSFPSD, que va-t-il advenir ? Devront-elles, voudront-elles passer à nouveau sous les fourches caudines d'un jury ? Considéreront-elles comme une promotion de transhumer d'une société à l'autre ou resteront-elles membres de toutes deux avec double cotisation ? Autant de questions qui se posent.

D'ores et déjà des réticences naissent dans le groupe féminin qui appréhende une migration de ses meilleurs éléments ce qui laisserait la SSFPSD nettement appauvrie ; crainte également d'être noyées dans la masse d'un groupement devenu encore plus vaste et d'y perdre certains avantages tant sur le plan des expositions que des achats officiels. Sans doute, les sections auront-elles suffisamment d'indépendance sur ce point délicat pour trouver chacune le moyen le plus idoine d'éviter et Charybde et Scylla. Dans la capitale française la question est d'autant plus vitale qu'il n'existe pas de section parisienne des Femmes peintres, sculpteurs et décoratrices qui sont lointainement rattachées à celle de leur lieu d'origine.

La récente modification des statuts de la SPSAS prévoit la réunion, dans les pre-

miers mois de chaque année, d'un jury chargé d'examiner les travaux des candidats.

La section de Paris, pour sa part, fera preuve de la plus grande compréhension hospitalière envers les candidatures de celles des artistes féminins qui depuis bien des années partagent les mêmes cimaises lors de son exposition annuelle.

Edmond LEUBA.

Nous avons besoin de votre aide

La Maison Suisse de Retraite sollicite votre concours et celui de vos amis.
Elle doit pouvoir compter sur le soutien financier et moral de tous les Suisses.
Retournez-nous signé le bulletin d'adhésion de membre ci-dessous.
Aidez-nous à recruter d'autres membres. Nous vous en remercions d'avance.

— — — — — — — — — — — — —

Le soussigné autorise la **Maison Suisse de Retraite** à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des
Membres actifs à cotisation annuelle de 30 F (50 F par couple).
Membres honoraires à cotisation unique de 500 F au minimum (versés en une fois).
(Biffer la catégorie qui ne vous convient pas.)

Le ..... 19.....

Nom et prénoms .....

Adresse .....

Lieu d'origine (Canton) .....

Signature :

14, rue Minard, 92130 - Issy-les-Moulineaux. C.C.P. Paris 7.164-42. Téléphone 642.21.41.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92 - Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92 - Puteaux
Tél. :776-13-37

Le groupement des Eclaireurs-Eclaireuses suisses de Paris

recherche une **Jeune Fille,** âgée de 18 ans au moins, possédant les qualités nécessaires à la fonction de **Cheftaine** et qui serait susceptible de prendre la tête de sa Section d'**Eclaireuses.**

Prière d'adresser toutes communications à **M. Willy Bossard,** Président du G.E.S.P., 166, avenue de Verdun, **92130 Issy-les-Moulineaux.** Téléphone domicile : **642.91.09.** Téléphone bureau : **204.29.30.**

Société suisse de gymnastique Une fidélité à toute épreuve

Les anciens gymnastes ayant fait partie de la SOCIETE SUISSE DE GYMNASTIQUE DE PARIS et qui sont retournés au pays, ont formé une association qui chaque année se réunit dans une ville de Suisse.

Cette année, cette réunion a eu lieu le 16 septembre au ZURICH-HORN et a réuni 45 anciens. Une fois de plus, ils ont échangé les souvenirs de leurs séjours à Paris et surtout les souvenirs impérissables de leur passage dans cette Société. C'est eux qui nous ont aidés à supporter les frais énormes que représente un déplacement comme celui d'Aarau (ainsi que la Fédération des Société suisses de Paris). Le doyen d'âge de cette réunion portait allègrement ses 88 ans et il a raconté ses souvenirs parisiens entre 1911 et 1913.

C'est la fidélité de ces hommes qui nous aide aussi moralement à continuer la tâche de conduire notre Société !

Le Président
A. AMMON.

***

Après 5 années d'interruption, la Gymnastique suisse a organisé sa Fête fédérale à Aarau et une fois de plus, notre Société était présente, comme elle l'a toujours été depuis 1884.

Le samedi 6 juin, 10 jeunes filles de notre Section A, sous la conduite de notre fidèle monitrice, Mademoiselle Lopin, se sont présentées sur le terrain, où elles ont reçu du Comité central, un accueil très chaleureux.

8 jours plus tard, c'était le tour des garçons : ils étaient 20, sous la conduite du moniteur B. Ammon. Eux aussi ont eu une réception plus que cordiale et nombreux étaient les spectateurs qui voulaient voir l'unique section d'honneur de la S.F.G. qui participa à cette fête. Nos garçons ont lutté vaillamment et ils sont sortis très honorablement avec une note globale de : 107,35 sur 120.

Depuis fin septembre, la gymnastique a repris à Paris et nous rappelons les

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE
VITRERIE - MIROITERIE
REVETEMENT DE SOL
AGENCEMENT INTERIEUR

APPENZELLER

78240 - CHAMBOURCY
TEL. 965.31.46

PARTICULIERS
ET INDUSTRIES

EPICERIE FINE

VERNETTE & PRADER

(Langwies-Grisons)
S.A. au capital de 2 000 000 de F

CAFÉS
THÉS

PRODUITS EXOTIQUES et ETRANGERS

Vins suisses et de toutes origines

115-117, avenue du Maine
PARIS-14e

Tél. **783-04-47**
734-86-33

Torréfaction journalière de cafés

adresses de nos gymnases et les jours d'entraînement :

Section Vétérans actifs : mardi soir : 18 h 30 à 19 h 30, Gymnase : 25, rue de la Bidassoa - Paris 20e.
Actifs : mardi soir : 21 h à 22 h 30, Gymnase : 29, rue de la Lancette - Paris 12e.

Section Féminine B : mercredi soir : 21 h à 22 h 30, Gymnase : 29, rue de la Lancette - Paris 12e.

Section Yoga : jeudi soir : 21 h à 22 h 30, Gymnase : 29, rue de la Lancette - Paris 12e.

Section Féminine A : jeudi soir : 20 h à 21 h 30, Gymnase : 15, rue des Bauches - Paris 16e.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Président, A. Ammon, 16, rue Taine - Paris 12e - **Tél. 307.61.43.**

S. H. B.

La Société Helvétique de Bienfaisance, traditionnellement au service des Suisses de passage ou résidant dans l'arrondissement Consulaire de Paris, continue à aider et conseiller nos compatriotes dans le besoin matériel ou moral.

Rappelons également les services signalés rendus par son Secrétariat Social aux jeunes Suisses de passage à Paris.

Elle compte sur la solidarité de toute la Colonie Suisse pour l'aider à faire mieux chaque année.

21, av. Jean-Jaurès - 92 - Issy-les-Moulineaux. Tél. 736.01.65. - C.C.P. 76895 Paris.

Union chorale suisse de Paris

Le 28 septembre les membres de notre Société se sont réunis dans la belle salle que l'Office National suisse de Tourisme a si aimablement mise à notre disposition.
Déplorant que les Suisses de Paris ne chantent plus, nous avons, avec un bel optimisme, décidé de reprendre nos répétitions qui étaient interrompues depuis 2 ans faute de local.
Le chant choral est une tradition bien de chez nous et un enrichissement certain pour ceux qui en apprenant les chants sous la direction d'un chef capable ont la joie d'arriver à bien interpréter une œuvre. Nous prions donc instamment les jeunes et aussi les moins jeunes de la Colonie suisse de Paris de consacrer un soir par semaine aux répétitions de notre Chorale. Pour cela il n'est pas nécessaire d'avoir une voix extraordinaire, il suffit de chanter juste. Ne vous effrayez pas si vous voyez parmi nos membres beaucoup de personnes d'un âge certain. Soyez sûrs que dès que de plus jeunes auront pris la relève ils s'effaceront en gardant toujours toute leur sympathie et leur appui moral à leur chère Société.
Ainsi nous verrons peut-être à nouveau une Chorale qui puisse se faire entendre à la Fête nationale à Jouy-en-Josas, à la fête de Noël de la Colonie ou à d'autres manifestations.
Sommes-nous téméraires en souhaitant cela ? Prouvez-nous qu'il y a encore une place pour le chant choral suisse en adhérant à l'Union Chorale suisse de Paris. (Ecrivez ou téléphonez à M. E. Fischer, 23, rue Voltaire, 93150 Le Blanc-Mesnil - Tél. 929.74.63.)

Le Comité.

Qu'est-ce que le C.C.S. ?

C'est un sigle qui signifie Cercle Commercial Suisse de Paris.
C'est une Association sans but lucratif qui entretient :

— un bureau de placement gratuit (Le C.C.S. place en moyenne 500 personnes chaque année tant en France qu'en Suisse),
— une école pour jeunes gens de Suisse alémanique désireux de se perfectionner en français,
— un bureau de renseignements pour tous Suisses arrivant à Paris, à la recherche d'une chambre, d'un emploi, etc.,
— un bureau de renseignements juridiques gratuits.

Faites-nous connaître auprès de vos parents, connaissances et amis, tant en France qu'en Suisse et adhérez vous-même à notre Association.

Pour tous renseignements adressez-vous au CERCLE COMMERCIAL SUISSE, 10, rue des Messageries, 75010 PARIS - Tél : 770.20.66.

Un grand ami de la Suisse n'est plus

C'est avec beaucoup d'émotion que les Présidents des Sociétés suisses de Paris, qui avaient coutume de voir au milieu d'eux, lors de notre Fête nationale du 1er août, à Jouy-en-Josas, le Président Robert Brugial, à la tête d'une délégation des membres de l'Amicale des Prisonniers de Guerre Internés en Suisse, apprirent son décès, après une très courte mais terrible maladie.
Le Président de l'A.P.G.I.S. ne manquait jamais l'occasion de proclamer sa reconnaissance envers notre Pays, qui avait, aux heures tragiques de 1940, ouvert ses frontières au 45e Corps d'Armée français Celui-ci, après une résistance héroïque se voyait obligé de déposer les armes pour ne pas être fait prisonnier par les armées hitlériennes.
Le drapeau de l'A.P.G.I.S. qui porte l'écusson suisse, est de toutes nos fêtes, et nous sommes nombreux à assister au dîner mensuel de ses membres. Plus de 250 Internés de Guerre avaient, l'an dernier, célébré à Porrentruy tout d'abord, puis devant la stèle élevée à la frontière franco-helvétique, et enfin dans la Cathédrale de Saint-Ursanne, le 30e anniversaire de l'entrée sur territoire suisse, au Jura Bernois, de ces soldats qui furent répartis ensuite dans des camps installés dans nos divers cantons. L'organe de leur Association : « Prison sans barreaux » ne manque pas une occasion de dire sa reconnaissance pour l'accueil cordial reçu au moment où la Suisse se montra si fraternelle pour ses voisins de l'Ouest.

Robert Brugial était l'âme de cette cohorte d'anciens soldats dont les rangs vont s'éclaircissant au fur et à mesure que passent les années. Orateur de valeur, très dévoué à son Amicale, il était d'une grande bonté pour tous ses camarades de captivité, et sa mort subite est une perte réelle pour ceux qui œuvrent dans le sens de l'amitié franco-suisse. Admirablement secondé par Madame Robert Brugial, à laquelle vont nos condoléances émues, il avait fait de l'A.P.G.I.S. un foyer auquel les Suisses de Paris et nos compatriotes des villes où elle possède des sections aiment à se retrouver dans une atmosphère de sympathie. Plus de 30 ans après avoir été accueillis par nos populations, aussi bien alémanique que romande ou tessinoise ces anciens Internés ont conservé des sentiments d'une reconnaissance que le temps n'a pas atténuée.
L'église de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse à Malakoff (faubourg de Paris) était trop petite le 15 septembre pour accueillir ceux et celles venus, Français et Suisses, rendre un dernier hommage au disparu. Une grande couronne de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, figurait parmi les nombreux témoignages fleuris de condoléances, et le drapeau du Cercle suisse romand flottait avec ceux des Associations d'Anciens Combattants français. M. A. Winterger, Vice-Président de l'Amicale, remerciant la Fédération pour ses condoléances et sa sympathie, écrivit au Président d'Honneur de la Fédération des Sociétés suisses de Paris, à propos de ce deuil cruel : « Notre ami Robert Brugial était un grand Président, aimé de ses amis suisses, de ses camarades. Sa grande bonté, sa droiture, l'amour qu'il portait à son Pays, à la Suisse sa seconde Patrie, était un exemple pour tous.
Le vide laissé par sa disparition soudaine, sera grand. Cependant, pour rester fidèles à sa mémoire et selon son vœu le plus cher, nous serrerons nos rangs pour que vivent l'A.P.G.I.S. et l'amitié franco-suisse. »

Robert Vaucher.